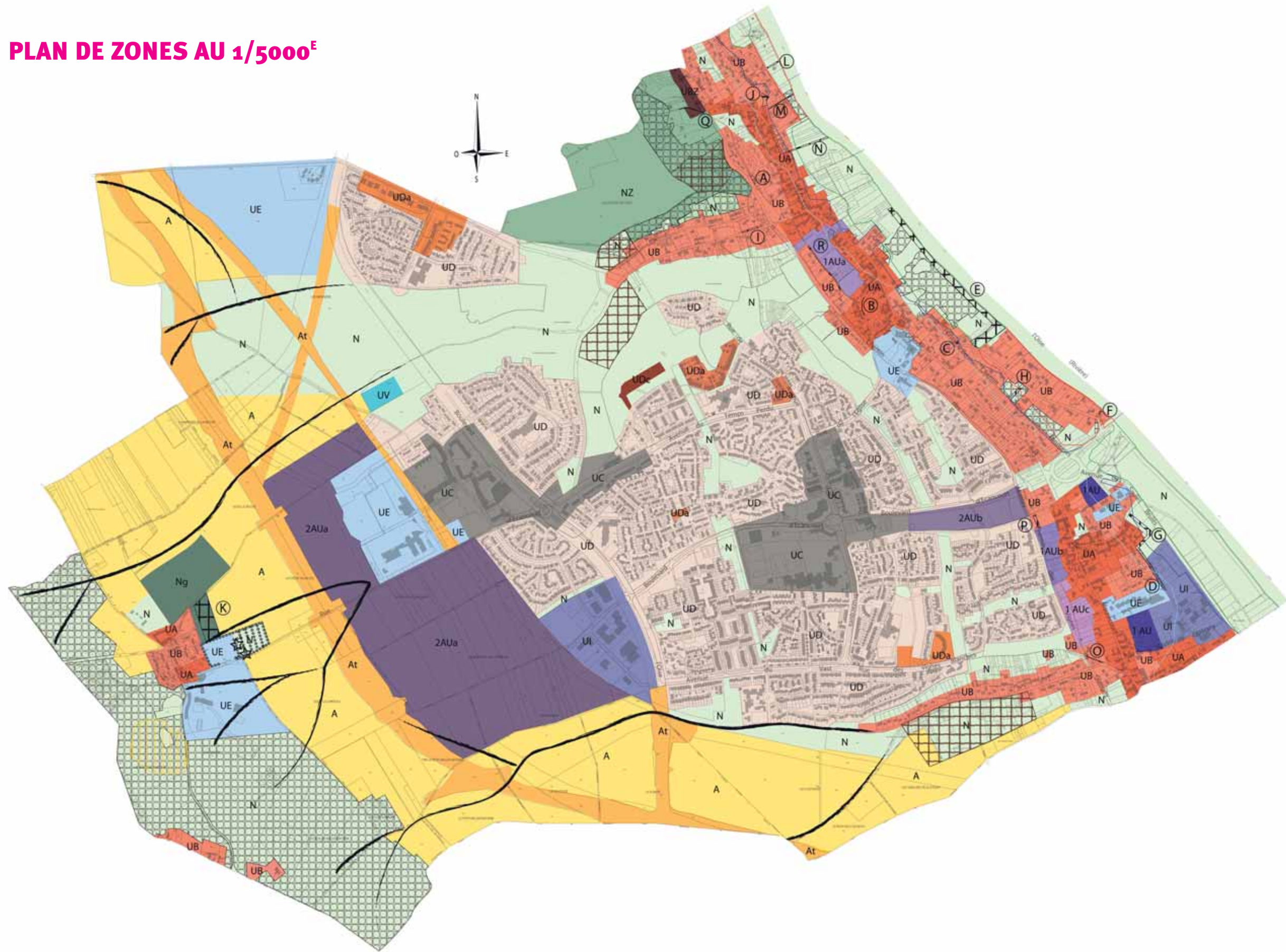


PLAN DE ZONES AU 1/5000^E



RISQUES

- Plan de Prévention des Risques (PPR) lié aux anciennes carrières souterraines abandonnées
- PPR lié aux anciennes carrières de gypse abandonnées du massif de l'Hautil
- zone d'aléa d'inondation supposée

Plan de prévention des risques d'inondations du Val d'Oise

- Zone rouge
- Zone verte
- Zone bleue
- Zone turquoise

La commune est soumise au risque d'exposition au plomb sur l'ensemble de son territoire

- Zone UA
- Zone UB
- Zone UC
- Zone UD
- Secteur UDa
- Secteur UDc
- Zone UE
- Zone UI
- Zone UV
- Zone UBZ
- Zone NZ
- Zone 1 AU
- Secteur 1 AUa
- Secteur 1 AUb
- Secteur 1 AUc
- Secteur 2 AUa
- Secteur 2 AUb
- Zone A
- Secteur At
- Zone N
- Secteur Ng
- ZAC des Toupets
- Espaces boisés classés

Emplacement réservé		
Objet		Bénéficiaire
A	Aire de stationnement	Commune
B	Élargissement rue Bel Air	Commune
C	Aménagement de carrefour	Commune
D	Élargissement du CR n°3 dit des Plantes de Glasgry	Commune
E	Création d'un chemin piétonnier et d'une piste cyclable	Commune
F	Chemin piéton	Commune
G	Création de voirie communale	Commune
H	Création d'un chemin piétonnier	Commune
I	Création d'un parc de stationnement	Commune
J	Aménagement d'un carrefour	Commune
K	Parking paysager	Commune
L	Aménagement ravine	Commune
M	Aménagement ravine	Commune
N	Aménagement ravine	Commune
O	Élargissement à 7 m de la rue des Vignes de Glasgry	Commune
P	Voie desservant la zone 1AUb (7 m)	Commune
Q	Élargissement à 4 m du chemin de Boisemont	Commune
R	Élargissement de la rue des Rougeux	Commune

Éléments identifiés à protéger au titre de l'article L 123 - 1 - 7° du Code de l'urbanisme :

- Bâti remarquable
- Mur ou façade